Guide de soutien pour le volet Parents

Éducation préscolaire 4 ans à temps plein

Août 2021

Votre gouvernement

Québec

Coordination et rédaction
Direction de la formation générale des jeunes
Direction générale des services à l'enseignement

Révisé par Janie-Claude St-Yves et Éloise Lavoie

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-90052-8 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

21-062-13_w2

Table des matières

Quel est l'objectif de ce guide? 4

Qu'est-ce que le volet Parents dans le cadre de la maternelle 4 ans à temps plein? 4

Sur quels principes faut-il s'appuyer pour favoriser le rapprochement entre les familles et le milieu scolaire? 5

Comment mettre en œuvre le volet Parents? 6

Quelques réflexions à considérer 7

Premier principe 8

Suggestions pour l'application de ce principe 8

Deuxième principe 9

Suggestions pour l'application de ce principe 9

Troisième principe 10

Suggestions pour l'application de ce principe 11

Annexe 1 : Le rôle des principaux acteurs du milieu 13

Annexe 2 : Des moyens 16

Bibliographie 19

La famille est le premier milieu de vie et d'éducation des enfants, et les interventions qui ciblent à la fois les parents et les enfants peuvent avoir des effets positifs sur les uns et les autres[1].

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

Quel est l'objectif de ce guide?

Ce guide a pour objectif de faciliter la mise en œuvre du volet Parents dans le cadre de la maternelle 4 ans à temps plein et d'offrir des moyens de développer une relation de collaboration riche et solide avec les familles. Il permettra d'analyser et de bonifier les pratiques existantes ou de mettre en place des pratiques de qualité.

Ce document contient des principes et des pistes de réflexion. Il présente également le rôle des principaux acteurs du milieu (annexe 1) ainsi que des moyens à mettre en œuvre quant à l'organisation technique, au type de rencontres à tenir et à l'animation de celles-ci de même qu'à la création d'un lien entre les familles et l'intervenante-parents ou l'intervenant-parents (annexe 2). De plus, une bibliographie complète ce guide.

Qu'est-ce que le volet Parents dans le cadre de la maternelle 4 ans à temps plein?

Comme mentionné dans le Programme-cycle de l'éducation préscolaire, l'équipe-école[2] accueille[3] l'enfant et sa famille[4] en s'adaptant à la pluralité des expériences qu'ils ont vécues et à leur culture. *Des recherches ont démontré que la relation école-famille est importante à l'éducation préscolaire pour que l'enfant acquière une image positive de l'école, s'y intègre et y évolue en toute confiance. La famille doit donc être reconnue comme une alliée indispensable au soutien et à la réussite éducative de l'enfant*[5]. C'est pourquoi les intervenantes et intervenants ainsi que les enseignantes et enseignants de l'éducation préscolaire 4 ans à temps plein doivent veiller à ce que les familles bénéficient d'un appui et aient un bon premier contact avec le monde scolaire.

Le volet Parents contribue à l'essentielle collaboration école-famille-communauté dont fait état le Programme-cycle de l'éducation préscolaire. Les parents des enfants fréquentant la maternelle 4 ans doivent être soutenus dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant par des intervenantes et intervenants lors de diverses rencontres.

Comme le prévoit le document *Maternelle 4 ans à temps plein : objectifs, limites, conditions et modalités*, le volet Parents consiste en 10 rencontres et est offert aux parents dont l'enfant fréquente la maternelle 4 ans à temps plein.

---

[1] Conseil supérieur de l'éducation (2012).

[2] Dans ce document, le terme *équipe-école* fait référence à l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de l'enfant à l'école.

[3] Dans ce document, le verbe *accueillir* signifie « sécuriser l'enfant et sa famille ».

[4] Dans ce document, le terme *familles* est employé de façon inclusive. Il comprend les familles d'accueil, les grands-parents et les familles élargies dont les membres ont des liens avec le milieu scolaire.

[5] Programme-cycle de l'éducation préscolaire.

Sur quels principes faut-il s'appuyer pour favoriser le rapprochement entre les familles et le milieu scolaire?

Selon les connaissances actuelles, certains principes favorisent une collaboration école-famille harmonieuse. Plusieurs recherches [6] ont en effet fait ressortir des facteurs de protection qui contribuent à assurer la complémentarité et à consolider les liens entre les familles et l'école. Trois principes sont retenus dans ce guide, à partir desquels trois grilles d'analyse des pratiques en place dans les différents milieux sont proposées. À titre indicatif, diverses activités sont aussi suggérées. Le but de ces suggestions n'est pas que soient réalisées toutes les activités proposées, mais de donner des exemples aux équipes-écoles afin d'alimenter leur réflexion. Les milieux sont appelés à mettre au point leurs propres pratiques innovantes pour répondre aux besoins particuliers des familles.

De ces recherches ont émergé les principes suivants :

1. La reconnaissance du fait que toutes les familles ont à cœur le bien-être et la réussite de leur enfant et qu'elles font de leur mieux pour le soutenir dans son développement;
2. La mise en place de pratiques collaboratives avec les familles et l'ensemble des acteurs qui se soucient du développement de l'enfant;
3. La planification et l'organisation de rencontres de soutien et d'accompagnement des familles pour favoriser la réussite éducative de l'enfant.

[6] Plusieurs ouvrages de référence sont présentés dans la bibliographie.

Comment mettre en œuvre le volet Parents?

	En place	À bonifier	À mettre en œuvre
Donner le goût de l'école à l'enfant et à sa famille, et le goût de collaborer avec les familles à l'école.			
Connaître la complexité du travail à accomplir auprès des familles qui doivent composer avec des facteurs de vulnérabilité.			
Désigner une intervenante-parents ou un intervenant-parents compétent dans l'animation de groupes d'adultes en maintenant une stabilité.			
Favoriser une approche axée sur la participation active des familles, entre autres par des activités destinées aux parents seulement ou aux parents et leurs enfants.			
Préciser les rôles des principaux acteurs du milieu.			
Planifier, en collaboration avec les parents, la tenue de rencontres tout au long de l'année scolaire, et ce, dès la rentrée.			
Établir les modalités d'organisation de ces rencontres.			
Établir une communication régulière avec les familles.			
Avoir la sensibilité nécessaire pour chercher ou créer des outils de communication dans la langue maternelle des familles du groupe.			
Trouver un local pour la tenue des rencontres.			
Faire la liste des ressources du milieu et comprendre leur mission.			
Évaluer la qualité du service offert aux familles. (Il est nécessaire d'analyser les pratiques et de modifier les stratégies en cas de faible engagement des familles.)			

Que devons-nous mettre en œuvre dans notre milieu?

Quelques réflexions à considérer

L'intervenante-parents ou l'intervenant-parents :

- possède une bonne connaissance du milieu (familles, école, communauté);
- établit et entretient des contacts avec les différentes ressources du milieu pour connaître leur mission et, par la suite, créer des liens avec les familles qui en ont besoin;
- doit développer des habiletés en ce qui a trait au travail avec des adultes et à l'animation de groupes restreints;
- sait comment intervenir auprès des familles en tenant compte des facteurs de vulnérabilité qu'elles présentent (ex. : connaître les principes du lien d'attachement);
- se soucie d'enrichir sa pratique grâce à la formation continue, particulièrement en ce qui concerne l'andragogie, l'animation de groupe et l'utilisation de plateformes électroniques.

Les 10 rencontres prévues :

- sont réparties de septembre à juin;
- sont organisées en fonction des besoins et de la disponibilité des familles (gardiennage, transport, service d'interprétariat, etc.);
- se déroulent dans un local accueillant;
- sont évaluées selon différents aspects (le nombre de participantes et de participants ne doit pas être le seul critère à considérer) :
    - le soutien émotionnel (ex. : soigner le climat, se montrer sensible aux facteurs de risque des familles, favoriser la participation et l'engagement des parents);
    - l'animation (ex. : tenir des rencontres productives et efficaces, offrir plusieurs modes de participation [ex. : mode présentiel, hybride ou virtuel; connaissance des principes de l'animation d'un groupe d'adultes et aisance dans l'application de ces principes; établissement de règles]);
    - la réponse aux besoins des familles (ex. : qualité de la rétroaction; rôle facilitant ou de transmission de connaissances; établissement d'un lien solide et durable avec les familles au-delà de la maternelle 4 ans; accompagnement personnalisé des familles qui ont des besoins particuliers, le cas échéant).

L'annexe 1 présente le rôle des principaux acteurs concernés : direction d'école, intervenante-parents ou intervenant-parents, enseignante ou enseignant, conseillère pédagogique ou conseiller pédagogique et secrétaire.

Premier principe

La reconnaissance du fait que toutes les familles ont à cœur le bien-être et la réussite de leur enfant et qu'elles font de leur mieux pour le soutenir dans son développement

	En place	À bonifier	À mettre en œuvre
Adopter une attitude positive et entretenir un préjugé favorable à l'égard de toutes les familles.			
Utiliser des moyens différenciés pour joindre toutes les familles et établir avec elles une relation de collaboration.			
Être sensible à la réalité des familles, y compris de celles dont les membres ont un faible niveau de littératie, sont peu scolarisés, ne maîtrisent pas la langue française ou ont vécu de mauvaises expériences à l'école.			
Valoriser et utiliser l'expérience et les compétences des familles au sein du groupe.			

Suggestions pour l'application de ce principe

Créer un contact :

- participer aux rencontres d'accueil et se présenter aux familles;
- utiliser le téléphone ou une plateforme numérique pour inviter personnellement chaque parent aux rencontres;
- saisir les occasions de permettre aux familles et à l'intervenante-parents ou à l'intervenant-parents d'apprendre à se connaître et à se reconnaître (ex. : se trouver dans la cour de l'école lorsque les parents y amènent leur enfant le matin).

Valoriser le rôle des familles :

- reconnaître et faire ressortir ce que les familles font de bien;
- donner l'occasion aux familles d'exprimer leurs craintes et leurs peurs par rapport à l'école sans qu'elles se sentent jugées, puis les aider à trouver des solutions;
- aider les familles à reconnaître et à exploiter leurs forces dans le cadre scolaire;
- prévoir des discussions ouvertes et participatives avec les familles sur les manières d'agir avec leur enfant et de soutenir son développement, et favoriser les échanges des familles entre elles;
- accorder de la valeur aux propos des familles et en tenir compte dans les décisions;
- accorder de l'importance au fait de travailler « avec » la famille plutôt que « pour » la famille;
- ne pas adopter une position experte face aux parents, mais plutôt une attitude de collaboration dans la coéducation de l'enfant.

Que devons-nous mettre en œuvre dans notre milieu?

Deuxième principe

La mise en place de pratiques collaboratives avec les familles et l'ensemble des acteurs qui se soucient du développement de l'enfant

	En place	À bonifier	À mettre en œuvre
Établir et entretenir un lien de confiance avec les familles, même si parfois elles semblent moins engagées.			
Valoriser la contribution des familles.			
S'assurer d'une bonne collaboration entre l'enseignante ou l'enseignant et l'intervenante-parents ou l'intervenant-parents.			
Diversifier et faciliter les échanges et le partage entre tous les partenaires concernés tout en préservant le droit à la confidentialité des informations.			
Favoriser l'engagement et le partage des responsabilités dans le respect du rôle et des forces de chacune et de chacun.			
Établir et entretenir un partenariat avec des membres de la communauté, plus particulièrement avec ceux qui travaillent auprès des familles qui doivent composer avec des facteurs de vulnérabilité.			
Offrir une formation continue aux partenaires en matière d'accueil, d'accompagnement et de soutien socioémotionnel des familles.			

Suggestions pour l'application de ce principe

Avec les familles :

- mener une animation dans le but de mobiliser les familles pour la tenue de rencontres (avec les parents seuls ou avec les parents et les enfants);
- favoriser les initiatives des familles et les soutenir dans la mise en œuvre de celles-ci;
- accueillir les demandes des familles selon leurs besoins (ex. : sujet des discussions, rencontres individuelles ou appels personnalisés, horaire de soir, gardiennage, transport);
- respecter le rythme du groupe, le besoin d'échange entre les familles et les différentes manières d'apporter une contribution au groupe;
- en collaboration avec l'agente ou l'agent de développement pour la première transition scolaire, aider les familles à tisser des liens avec la communauté, des organismes et les autres familles pour développer un sentiment d'appartenance et de solidarité;
- amener les familles à faire appel aux ressources du milieu qui pourraient leur être profitables (ex. : animer une rencontre à la maison de la famille, à la bibliothèque ou dans le local consacré à la cuisine collective);
- donner la possibilité aux familles d'assister aux rencontres en compagnie d'une intervenante ou d'un intervenant qui travaille auprès d'elles;
- accompagner la démarche des familles et agir comme une figure de référence pour celles-ci.

Avec les partenaires :

- créer des liens bidirectionnels, c'est-à-dire faire connaître un organisme à la famille et la famille à cet organisme (ex. : décrire les services offerts par la maison de la famille ou les activités proposées par la bibliothèque municipale);
- reconnaître le rôle de chaque partenaire et sa complémentarité par rapport aux autres;
- se donner l'occasion d'analyser les pratiques et d'échanger de façon plus officielle lors de rencontres avec l'équipe de l'éducation préscolaire 4 ans (direction d'école, intervenante-parents ou intervenant-parents, enseignante ou enseignant et ressource additionnelle) pour mieux soutenir l'enfant et sa famille.

Que devons-nous mettre en œuvre dans notre milieu?

Troisième principe

La planification et l'organisation de rencontres de soutien et d'accompagnement des familles pour favoriser la réussite éducative de l'enfant

	En place	À bonifier	À mettre en œuvre
Tenir compte des principes d'andragogie dans l'animation des rencontres avec les parents.			
Organiser les rencontres et varier les modes de participation de façon que le plus grand nombre de familles puissent y prendre part (présentiel, hybride, synchrone, asynchrone).			
Offrir des rencontres qui répondent aux besoins des familles et des enfants tout en garantissant la rigueur des informations véhiculées et en s'assurant que les parents en ressortent avec un sentiment de compétence accru.			
Faire un retour sur les rencontres avec les familles (ex. : à main levée, sondage écrit) pour s'ajuster en vue de rencontres ultérieures.			
Tenir compte du Programme-cycle de l'éducation préscolaire et de la place prépondérante du jeu dans le développement des enfants pour la mise en œuvre des rencontres avec les parents seuls ou avec les parents et les enfants.			

Suggestions pour l'application de ce principe

Organisation des rencontres :

- profiter de la première rencontre pour accueillir les familles, leur permettre d'établir un contact avec l'école et proposer des modalités de rencontre;
- rappeler la date et l'heure des rencontres par téléphone, par courriel, au moyen des réseaux sociaux (une responsabilité que pourrait assumer un parent du groupe) ou par l'entremise de la pochette de communication;
- organiser les activités destinées aux parents en impliquant le plus possible les enfants (ex. : les faire participer à la préparation et à la présentation des activités);
- organiser les activités destinées aux parents et aux enfants en impliquant le plus possible les parents (ex. : les faire participer à l'organisation des rencontres autour de thèmes comme les avantages de la lecture ou l'importance de jouer);
- considérer les principes d'andragogie (impliquer et soutenir les parents dans leurs apprentissages, prendre en considération l'expérience et l'intérêt de chaque participante ou participant, fournir des mises en situation ou des exemples reliés au contexte réel de leur vie, miser sur la résolution de problèmes);
- prévoir du temps pour évaluer la satisfaction des familles à la suite des rencontres (ex. : par un questionnaire simple).

Animation des rencontres :

- utiliser différentes techniques d'animation qui permettent d'instaurer un climat favorable à l'écoute et aux interactions (ex. : soumettre au groupe la question d'un parent, employer un langage accessible à toutes et à tous, prendre soin de la disposition du local, accueillir les familles à leur arrivée);
- par des tempêtes d'idées, faire émerger des propositions de rencontres variées qui sont adaptées aux besoins et aux champs d'intérêt des familles et qui visent leur participation active;
- opter pour des activités concrètes et facilement réalisables à la maison.

Que devons-nous mettre en œuvre dans notre milieu?

Annexe 1 : Le rôle des principaux acteurs du milieu

Les familles, l'école et la communauté ont toutes un rôle à jouer pour soutenir l'enfant dans son développement.

Voici des **exemples** qui donnent un aperçu du rôle que chacun de ces partenaires est appelé à jouer.

Direction d'école

- Considérer les parents comme des partenaires privilégiés de la réussite éducative des enfants.
- Sensibiliser le personnel de l'école à la valeur ajoutée du volet Parents et à l'importance de reconnaître les compétences des familles.
- Accueillir les familles et les enfants pour qu'ils se sentent les bienvenus.
- Favoriser l'intégration de l'intervenante-parents ou de l'intervenant-parents à l'équipe-école en établissant des liens de collaboration.
- Présenter le volet Parents au conseil d'établissement et à l'équipe-école (possibilité d'intégrer ce volet au projet éducatif de l'école).
- Faciliter l'utilisation des locaux et du matériel disponibles pour les rencontres avec les familles.
- Participer aux rencontres avec l'intervenante-parents ou l'intervenant-parents, s'il y a lieu.
- Parler des réalisations des familles, par exemple dans l'infolettre publiée par l'école.
- Encourager la participation de l'enseignante ou de l'enseignant aux rencontres qui se tiennent en soirée (ex. : remise de temps, accommodements dans l'horaire).
- Saisir les occasions de formation continue pour être en mesure de bien accueillir et accompagner les enfants et leur famille.

Intervenante-parents ou intervenant-parents

- Considérer les parents comme des partenaires privilégiés de la réussite éducative des enfants.
- Accueillir les familles et faire preuve d'ouverture et de flexibilité pour répondre à leurs besoins.
- Mettre en œuvre des stratégies qui favorisent l'implication des familles à l'école (ex. : s'associer avec les intervenantes et intervenants du milieu qui connaissent déjà les familles).
- Valoriser l'engagement des familles, reconnaître leur rôle et soutenir leurs compétences.
- Adapter les moyens d'intervention aux besoins des familles.
- Planifier, organiser et animer des rencontres selon deux axes, soit avec les parents seuls ou avec les parents et les enfants, puis assurer un suivi régulier pour favoriser la participation des familles et améliorer la qualité de la relation avec et entre elles.
- Prévoir les ressources matérielles nécessaires pour l'animation des rencontres (ex. : livres pour enfants, jeux moteurs, jeux de manipulation, collation, documents imprimés, marqueurs).
- Évaluer la participation et le degré de satisfaction des familles.
- Développer une relation d'échange avec l'enseignante ou l'enseignant.

- Solliciter la collaboration du milieu.
- En partenariat avec l'agente ou l'agent de développement pour la première transition scolaire, informer les familles des différents services et ressources offerts dans la communauté.
- Saisir les occasions de formation continue pour être en mesure de bien accueillir et accompagner les enfants et leur famille.

Enseignante ou enseignant

- Considérer les parents comme des partenaires privilégiés de la réussite éducative des enfants.
- Relayer, auprès des familles, l'information concernant les rencontres du volet Parents.
- Collaborer avec les différents partenaires et les familles.
- Développer une relation d'échange avec l'intervenante-parents ou l'intervenant-parents.
- Participer aux rencontres avec l'intervenante-parents ou l'intervenant-parents, si possible.
- Saisir les occasions de formation continue pour être en mesure de bien accueillir et accompagner les enfants et leur famille.

Conseillère pédagogique ou conseiller pédagogique

- Considérer les parents comme des partenaires privilégiés de la réussite éducative des enfants.
- S'intéresser au volet Parents afin d'en comprendre l'importance et la pertinence.
- Être disponible pour soutenir les directions d'école, les intervenantes-parents et intervenants-parents ainsi que les enseignantes et enseignants sur le plan pédagogique.
- Travailler en partenariat avec l'agente ou l'agent de développement pour la première transition scolaire.
- Assurer une veille stratégique en lien avec le Programme-cycle de l'éducation préscolaire.
- Saisir les occasions de formation continue pour être en mesure de bien accueillir et accompagner les enfants et leur famille.

Agente ou agent de développement pour la première transition scolaire

- Considérer les parents comme des partenaires privilégiés de la réussite éducative des enfants.
- S'adapter à la diversité des besoins des différents milieux.
- Assurer la coordination des pratiques de transition.
- Assurer la conception, la réalisation et l'analyse des pratiques de transition.
- Mettre sur pied des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) ou des communautés de praticiens (COP) ayant comme sujet le lien école-famille, l'accueil, le soutien socioémotionnel et les facteurs de vulnérabilité.

- Contribuer à la planification, à l'animation et à la création de documents rendant compte d'initiatives en matière d'activités et de pratiques de soutien à la première transition scolaire, en lien avec les principes énoncés dans le *Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité.*
- Collaborer avec les conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire (programme Passe-Partout).
- Posséder un large éventail de connaissances, d'habiletés et d'attitudes.
- Saisir les occasions de formation continue pour être en mesure de bien accueillir et accompagner les enfants et leur famille.

Secrétaire

- Considérer les parents comme des partenaires privilégiés de la réussite éducative des enfants.
- Être informée ou informé du calendrier et des modalités des prochaines activités du volet Parents.
- Accueillir les parents et leurs demandes de façon qu'ils se sentent les bienvenus.
- Aménager une aire d'attente pour les parents.

Annexe 2 : Des moyens

Les rencontres visent à soutenir les membres des familles dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant. Cette annexe présente quelques moyens pouvant favoriser la présence et la participation de toutes les familles aux rencontres.

Organisation technique

Exemples :
 	
• Au moment de l'inscription, informer les familles de l'importance de leur présence aux rencontres.
• Établir un contact avec les familles dès l'inscription et maintenir ce contact toute l'année.
• Si peu de locaux sont disponibles dans l'école, demander l'horaire des cours de spécialité (ex. : arts plastiques, musique) et réserver les locaux qui leur sont destinés. Ceux-ci doivent être assez grands et comporter du mobilier qui convient à des adultes.
• En début d'année, consulter les familles pour connaître leurs besoins et savoir ce qui les intéresse (ex. : horaire, sujets à aborder, moyens de communication) en vue de susciter leur implication.
• Offrir du gardiennage gratuit en partenariat avec le service de garde de l'école. Il peut être proposé que les « grands » de l'école secondent les éducatrices et éducateurs du service de garde.
• Offrir une collation ou un repas pendant les rencontres et en informer les familles dans la lettre d'invitation (ce qui pourrait les encourager à y assister).
• Offrir un service de transport aux familles et organiser du covoiturage.
• Joindre les familles par téléphone pour faire le suivi (parfois, les feuilles de suivi ne reviennent pas à l'école ou ce qu'elles contiennent n'est pas bien compris).
• Faire des rappels téléphoniques de la rencontre auprès de certaines familles.
• Joindre un coupon-réponse à l'invitation, lequel peut se présenter comme suit :
  ○ J'assisterai à la rencontre. Oui ☐ Non ☐
  ○ J'ai besoin du service de garde. ☐ Âge de l'enfant ou des enfants : _____ _____
  ○ J'ai besoin d'un moyen de transport. ☐

Type de rencontres
Exemples : • Dès le mois d'août, organiser une rencontre avec les parents et les enfants en classe pour faciliter la transition. • Prévoir deux temps pour certaines rencontres : une première partie avec les parents et les enfants, puis une seconde partie sans les enfants pour que les parents aient l'occasion de discuter seuls avec l'intervenante-parents ou l'intervenant-parents d'un sujet particulier ou de ce qu'ils ont vécu avec leurs enfants. • Tenir des rencontres pour les parents seulement. • Privilégier des rencontres individuelles pour discuter d'un sujet particulier. • Offrir plusieurs options de rencontres aux parents (ex. : soirée-causerie et échange sur un sujet comme la discipline, la responsabilisation de l'enfant ou la gestion des « tempêtes émotionnelles » des petits, soirée-portfolio, déjeuner, heure du conte en pyjama, atelier de cuisine). • Proposer des rencontres informelles pour favoriser la participation des parents (ex. : pique-nique, sortie à la bibliothèque). • Organiser des rencontres avec les pères et les enfants (ce qui permet de valoriser le rôle des pères auprès de leur enfant et qui souligne l'importance de leur implication active dans sa vie scolaire). • Organiser des rencontres qui permettent de faire connaître les ressources du milieu.
Animation des rencontres
Exemples : • Développer un savoir-agir pour mieux accueillir et comprendre les différents styles de participantes et de participants. • Se donner des règles de vie de groupe dès la première rencontre. • Cocréer et collaborer avec les parents pour l'organisation et le déroulement des rencontres de manière qu'ils mettent à profit leurs expériences et leurs qualités innées d'éducateurs naturels de leurs enfants (ex. : organisation d'un jeu, préparation du local et du matériel, participation à une réflexion, démonstration d'un savoir-faire). • Présenter aux parents les productions des enfants (ex. : à l'aide de photographies ou d'une vidéo) pour susciter les discussions. • Utiliser du matériel usuel qui est accessible au plus grand nombre, en favorisant les objets de seconde main ou réutilisés. • Offrir aux parents de rapporter du matériel à la maison, s'il y a lieu (ex. : des pictogrammes pour le langage, des livres, de la pâte à modeler fabriquée pendant la partie de la rencontre se déroulant en présence des parents et des enfants). • Prendre le temps de sécuriser les parents dans le rôle qu'ils jouent auprès de leur enfant pour qu'ils se sentent acceptés comme ils sont, les rassurer et leur donner une place. • Profiter des rencontres pour partager des trucs et favoriser les échanges entre parents dans l'objectif de créer un tissu social qui va persister au-delà de la maternelle 4 ans. • Animer les rencontres selon différentes modalités et en synchronicité (des parents en mode virtuel et d'autres en présentiel, ce qui favorise la participation du plus grand nombre).

Création d'un lien entre les familles et l'intervenante-parents ou l'intervenant-parents
Exemples : • Veiller à bien accueillir les parents (ex. : se placer à la porte d'entrée de l'école pour leur indiquer le local de la rencontre, leur offrir du café). • Respecter la culture de chacune et de chacun (ex. : documents traduits en plusieurs langues, service d'interprétariat, transport, service de halte-garderie pendant les rencontres, détermination de l'heure des rencontres selon la disponibilité des parents). • S'assurer que l'intervenante-parents ou l'intervenant-parents est présent en classe à quelques occasions pour qu'elle ou il puisse mieux connaître les enfants et ainsi créer des liens avec les parents. • De diverses façons, tenter de joindre les parents dont la mobilisation est difficile (ex. : établir un contact avec eux à d'autres moments que ceux des rencontres [à l'arrivée au service de garde le matin, à la sortie des classes, par un appel téléphonique personnalisé, par une offre de soutien pour le gardiennage ou le transport, etc.]). • Exceptionnellement, faire appel à la famille élargie pour maximiser la participation aux rencontres. • Animer les rencontres avec humour et en appliquant les principes andragogiques dans une atmosphère conviviale pour que les parents s'y sentent bien et aient le goût d'y revenir. • Proposer des rencontres individuelles aux parents au besoin. • Encourager la présence de l'enseignante ou de l'enseignant et de la direction d'école aux rencontres, s'il y a lieu. • Faire participer les enfants à la confection des invitations aux rencontres.

Bibliographie

CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC. *Guide d'accompagnement à l'intention du personnel scolaire : participation des parents à la réussite éducative des élèves du primaire*, [En ligne], 2005. [https://fr.scribd.com/doc/36407382/GUIDE-D-ACCOMPAGNEMENT-A-L-INTENTION-DU-PERSONNEL-SCOLAIRE-Participation-des-familles-a-la-reussite-educative-des-eleves-du-primaire].

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*, [En ligne], 2012. [https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2012/10/50-0477-AV-accueillir-eduquer-prescolaire.pdf].

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5e année du secondaire*, [En ligne], 2017. [https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2017/10/50-0500-AV-ecole-riche-eleves.pdf].

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Le bien-être de l'enfant à l'école : faisons nos devoirs*, [En ligne], 2020. [https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/50-0524-AV-bien-etre-enfant-2.pdf].

DESLANDES, Rollande. *Les conditions essentielles à la réussite des partenariats école-famille-communauté*, [En ligne], 2010. [https://rire.ctreq.qc.ca/media/pdf/Coeureaction_Cond-essent_FINAL.pdf].

GOULET, Nathalie. *Les compétences professionnelles attendues des intervenants socio-éducatifs œuvrant auprès des jeunes enfants (naissance – 5 ans) et de leur famille, vivant en contexte de vulnérabilité*, Thèse (Ph. D.), Université du Québec à Montréal, [En ligne], 2011, xvii-282 p. [http://www.archipel.uqam.ca/4614/1/D2259.pdf]

Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes : rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, Québec, Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021, 552 p. + annexe. [https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_version_finale_numerique.pdf]

KANOUTÉ, Fasal, et collab. *Les parents de milieux défavorisés et l'accompagnement scolaire de leurs enfants*, Montréal, Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 2003, 69 p.

LACHARITÉ, C., et collab. *Les services offerts aux familles à risque ou en difficulté : modèles conceptuels, stratégies d'action et réponses aux besoins des familles*, [Enligne]. [https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/Lacharite(2005).pdf].

LARRIVÉE, Serge J. *Parler aux familles, oui, mais comment*?, [Séance de formation concernant la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé], mars 2014.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme-cycle de l'éducation préscolaire*, [En ligne], 2021. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/Programme-cycle-prescolaire.pdf].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. « L'éducation est essentielle », *L'école j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire*, [En ligne], 2009, p. 5. [http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/LEcoleJyTiens_TousEnsemblePourLaReussiteScolaire.pdf].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité*, [En ligne], 2010. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/GuideSoutenirPremiereTransScolQualite.pdf].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Stratégie 0-8 ans : tout pour nos enfants*, [En ligne], 2018. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/Strate__gie_0-8_ans.pdf].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Politique de la réussite éducative : le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*, [En ligne], 2017. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf].

EDUCATION.GOUV.QC.CA

Éducation
Québec